

Association of Risk Management, Luxembourg (ALRiM)
A.s.b.l.

Comptes annuels au 31 décembre 2016
(et rapport du Commissaire aux Comptes)

12, rue Erasme
L-1468 Luxembourg
R.C.S.Luxembourg F2.736

Aux administrateurs & membres de l'Association
of Risk Management, Luxembourg (ALRiM),

Association sans but lucratif

12, rue Erasme
L-1468 Luxembourg

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément au mandat qui nous a été confié par le conseil d'administration de l'Association of Risk Management Luxembourg, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de commissaire aux comptes pour l'année se terminant au 31 décembre 2016.

Les comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration.

Nous avons effectué notre mission de surveillance sur la base de l'article 62 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales qui n'impose pas au commissaire de donner une attestation sur les comptes annuels au sens des articles 69 et 69 bis de la loi modifiée du 19 décembre 2002. Dès lors, les comptes annuels n'ont fait l'objet ni d'une révision ni d'un examen limité suivant les normes de révision généralement admises. Nous ne donnons, par conséquent, aucune assurance sur ces derniers au sens des normes de révision précitées.

Nous avons constaté que les comptes annuels au 31 décembre 2016, dont la somme bilantaire s'élève à **EUR 257.390** et le bénéfice de l'exercice à **EUR 42.841** sont en concordance avec la comptabilité et les pièces comptables qui nous ont été soumises.

Nous n'avons pas de remarques à formuler sur les comptes annuels.

Bertrange, le 1er Juin 2017

ICARE Expertise S.A.



Régis PARIZOT
Administrateur-Délégué - Partner

**Association of Risk Management, Luxembourg (ALRiM)
A.s.b.l.**

Bilan au 31 décembre 2016
(Exprimé en euros)

| | Notes | 2016 EUR | 2015 EUR |
|--|-------|----------------|----------------|
| ACTIF | | | |
| Avoirs en banque | | 219 173 | 213 677 |
| Créances | | | |
| Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an | | 38 217 | 0 |
| TOTAL DU BILAN (ACTIF) | | 257 390 | 213 677 |
| | | | |
| | | 2016 EUR | 2015 EUR |
| PASSIF | | | |
| Résultats reportés | | 203 120 | 213 902 |
| Résultat de l'exercice | | 42 841 | -10 782 |
| Capitaux propres | | 245 961 | 203 120 |
| Provisions pour charges | | 10 670 | 8 300 |
| Dettes non subordonnées | | | |
| Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an | 2,3 | 759 | 2 257 |
| TOTAL DU BILAN (PASSIF) | | 257 390 | 213 677 |

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

**Association of Risk Management, Luxembourg (ALRiM)
A.s.b.l.**

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2016
(Exprimé en euros)

| | Notes | 2016 EUR | 2015 EUR |
|--|-------|----------------------|----------------------|
| CHARGES | | | |
| Autres charges externes | 3 | 22 170 | 63 223 |
| Profit de l'exercice | | 42 841 | 0 |
| TOTAL CHARGES | | <u>65 011</u> | <u>63 223</u> |
| PRODUITS | | | |
| Autres produits d'exploitation | 4 | 64 988 | 52 353 |
| Autres intérêts et produits financiers | | 23 | 88 |
| Perte de l'exercice | | 0 | 10 782 |
| TOTAL PRODUITS | | <u>65 011</u> | <u>63 223</u> |

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Association of Risk Management, Luxembourg (ALRiM) A.s.b.l.

Notes aux comptes annuels
31 décembre 2016

1 Généralités

Association of Risk Management, Luxembourg (ALRiM), A.s.b.l. (« l'Association ») a été constituée le 8 juillet 1997 sous la forme d'une association sans but lucratif pour une durée illimitée ayant pour objet de promouvoir les métiers de Risk Management.

L'Association a changé de dénomination sociale lors de l'assemblée générale du 20 juin 2011 et avait pour ancienne dénomination « Professionnels du Risk Management (PRiM) LUXEMBOURG, A.s.b.l. ».

L'association est enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés (R.C.S.) luxembourgeois sous la référence F 2.736.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année.

2 Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis selon les règles et principes comptables dérivés des dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

2.2 Conversion de devises étrangères

L'association tient sa comptabilité en euros (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise. Tous les postes de l'actif et du passif exprimés dans une autre devise que l'euro sont évalués au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les bénéfices et pertes de change réalisés et pertes non réalisés sont enregistrés au compte de profits et pertes.

2.3 Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à la valeur nominale ou le cas échéant à leur valeur résiduelle.

Association of Risk Management, Luxembourg (ALRiM),

A.s.b.l.

Notes aux comptes annuels

31 décembre 2016

(suite et fin)

3 Autres charges externes

Les charges comprises dans cette rubrique incluent les frais de fonctionnement, de représentation, les cotisations et autres honoraires de l'exercice écoulé.

4 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont composés des cotisations des membres de l'association, des revenus provenant des conférences ainsi que des revenus issus de formations.